



## Assemblée générale

Distr.: Limitée  
28 novembre 2006

Français  
Original: Anglais

---

**Comité des utilisations pacifiques  
de l'espace extra-atmosphérique**  
Sous-Comité scientifique et technique  
Quarante-quatrième session  
Vienne, 12-23 février 2007

### Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Déclaration du Président.
3. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.
5. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
6. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre.
7. Débris spatiaux.
8. Utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace.
9. Objets géocroiseurs.
10. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes.
11. Année héliophysique internationale 2007.
12. Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement.



13. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-cinquième session du Sous-Comité scientifique et technique.
14. Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

### **Annotations\***

#### **2. Déclaration du Président**

Le Président fera le point sur les faits nouveaux intéressant les travaux du Sous-Comité scientifique et technique qui sont survenus depuis sa quarante-troisième session. Après cette déclaration, le Sous-Comité établira le calendrier de ses travaux.

#### **3. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales**

Les rapports annuels des États Membres sur leurs activités spatiales seront communiqués au Sous-Comité (A/AC.105/887 et Add.1). À titre indicatif, les déclarations faites au titre de ce point de l'ordre du jour ne devraient pas dépasser 5 à 10 minutes (voir A/AC.105/786, par. 16).

Au paragraphe 32 de sa résolution 61/111 du 14 décembre 2006, l'Assemblée générale a invité la Réunion interorganisations sur les activités spatiales à continuer de contribuer aux travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et à rendre compte au Comité et à son Sous-Comité scientifique et technique des travaux qu'elle aurait réalisés à sa session annuelle. Le Sous-Comité sera saisi du rapport de la Réunion interorganisations sur les travaux de sa vingt-septième session, en 2007 (A/AC.105/885).

#### **4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales**

Au paragraphe 13 de sa résolution 61/111, l'Assemblée générale a décidé que le Sous-Comité, à sa quarante-quatrième session, devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail plénier afin qu'il examine le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.

Les vues du Comité concernant le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, y compris les activités pour la période 2006-2007, figurent dans le rapport sur les travaux de sa quarante-neuvième session<sup>1</sup>. Au paragraphe 17 de sa résolution 61/111, l'Assemblée a fait sien le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales pour 2007, proposé au Comité par la Spécialiste des applications spatiales (voir A/AC.105/861, sect. II et III et annexe III) et approuvé par le Comité<sup>2</sup>.

Le Sous-Comité sera saisi du rapport de la Spécialiste sur l'exécution du Programme en 2006 et 2007, ainsi que d'une liste des États qui contribuent au Fonds d'affectation spéciale pour le Programme (A/AC.105/874).

---

\* Les annotations et le calendrier indicatif des travaux ne font pas partie de l'ordre du jour que doit adopter le Sous-Comité.

<sup>1</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et unième session, Supplément n° 20* (A/61/20), par. 80 à 92.

<sup>2</sup> *Ibid.*, par. 81 et 87.

Le Sous-Comité sera également saisi des rapports ci-après concernant les stages de formation, colloques et ateliers organisés en 2006 dans le cadre du Programme:

a) Réunion d'experts Organisation des Nations Unies/Agence spatiale européenne/Centre international de mise en valeur intégrée des montagnes sur les projets de télédétection au Kutch hindou et dans l'Himalaya, tenue à Katmandou du 6 au 10 mars (A/AC.105/870);

b) Atelier régional ONU/République arabe syrienne/Agence spatiale européenne sur l'application des techniques spatiales à la gestion des catastrophes en Asie occidentale et en Afrique du Nord, tenu à Damas du 22 au 26 avril (A/AC.105/875);

c) Atelier régional ONU/Zambie/Agence spatiale européenne sur l'utilisation des systèmes mondiaux de navigation par satellite en Afrique subsaharienne, tenu à Lusaka du 26 au 30 juin (A/AC.105/876);

d) Colloque ONU/Autriche/Agence spatiale européenne sur les outils spatiaux utilisés pour surveiller la pollution de l'air et l'utilisation de l'énergie aux fins du développement durable, tenu à Graz (Autriche) du 12 au 15 septembre (A/AC.105/877);

e) Atelier ONU/Fédération internationale d'astronautique sur l'application des technologies spatiales à la gestion des ressources en eau, tenu à Valence (Espagne) les 29 et 30 septembre (A/AC.105/878);

f) Septième Atelier ONU/Académie internationale d'astronautique sur les petits satellites au service des pays en développement, tenu à Valence (Espagne) le 3 octobre (A/AC.105/884);

g) Atelier ONU/Ukraine sur le droit de l'espace: "État, application et développement progressif du droit national et international de l'espace", tenu à Kiev du 6 au 9 novembre (A/AC.105/880);

h) Stage de formation ONU/Afrique du Sud sur les systèmes de recherche et de sauvetage assistés par satellite, tenu au Cap (Afrique du Sud) du 20 au 24 novembre (A/AC.105/881);

i) Deuxième Atelier ONU/National Aeronautics and Space Administration des États-Unis sur l'Année héliophysique internationale 2007 et les sciences spatiales fondamentales, tenu à Bangalore (Inde) du 27 novembre au 1<sup>er</sup> décembre (A/AC.105/882);

j) Stage de formation ONU/Chine/Agence spatiale européenne sur l'utilisation et les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite, tenu à Beijing du 4 au 8 décembre (A/AC.105/883).

**5. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)**

Au paragraphe 13 de sa résolution 61/111, l'Assemblée générale a décidé que le Sous-Comité devrait convoquer de nouveau le Groupe de travail plénier pour qu'il examine l'application des recommandations de la troisième Conférence des

Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).

Au paragraphe 37 de la résolution 61/111, l'Assemblée a noté avec satisfaction que le Comité avait établi des liens plus étroits entre les travaux qu'il mène pour appliquer les recommandations d'UNISPACE III et le travail de la Commission du développement durable en contribuant à l'examen des questions thématiques qui seraient traitées par la Commission.

À sa quarante-neuvième session, en 2006, le Comité est convenu de continuer d'apporter une contribution à la session directive du programme de travail pluriannuel de chacun des cycles de deux ans consacrée aux domaines thématiques examinés par la Commission. Le Comité a été d'avis qu'il conviendrait de demander à ses États Membres de communiquer des informations en vue de l'élaboration d'un document concis qui mettrait en évidence les avantages tant de l'utilisation des sciences et techniques spatiales et de leurs applications que des outils qu'elles proposent pour relever les défis auxquels sont confrontés, en particulier, les pays en développement eu égard aux questions que doit aborder la Commission en 2008-2009. Le Comité est convenu que le Sous-Comité devrait, à sa quarante-quatrième session, procéder à un premier examen du projet de document concis à élaborer sur la base des informations communiquées par les États Membres au secrétariat. Le Comité est convenu également de finaliser, à sa cinquantième session, sa contribution au module thématique pour le cycle 2008-2009 de la Commission<sup>3</sup>.

Le module thématique de la Commission du développement durable pour la période 2008-2009 comprend l'agriculture, le développement rural, les sols, la sécheresse, la désertification et l'Afrique (A/59/174, par. 231).

Au paragraphe 39 de sa résolution 61/111, l'Assemblée a noté avec satisfaction que le Comité international sur les systèmes mondiaux de navigation par satellite (GNSS) avait été créé, sur la base du volontariat et à titre informel, pour promouvoir d'une part la coopération, en tant que de besoin, sur les questions d'intérêt commun relatives à la localisation, à la navigation et à la synchronisation temporelle civiles par satellite ainsi qu'aux services à valeur ajoutée fournis par les satellites civils, et d'autre part la compatibilité et l'interopérabilité des GNSS; et pour accroître leur utilisation à l'appui du développement durable, en particulier dans les pays en développement. Le Bureau des affaires spatiales avait apporté un soutien à l'organisation de la première réunion du Comité international sur les GNSS, qui s'était tenue à Vienne les 1<sup>er</sup> et 2 novembre 2006 (A/AC.105/879).

## **6. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre**

Au paragraphe 10 a) de sa résolution 61/111, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Sous-Comité examine cette question à sa quarante-quatrième session. Les vues du Comité sont présentées dans le rapport sur les travaux de sa quarante-neuvième session<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> Ibid., par. 63 à 65.

<sup>4</sup> Ibid., par. 116 à 119.

## 7. Débris spatiaux

Au paragraphe 10 b) de sa résolution 61/111, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Sous-Comité examine cette question conformément au nouveau plan de travail qu'il a adopté à sa quarante-deuxième session (A/AC.105/848, annexe II, par. 6).

Le texte du projet de Lignes directrices relatives à la réduction des débris spatiaux du Sous-Comité, élaboré par consensus au sein du Groupe de travail sur les débris spatiaux à la quarante-troisième session du Sous-Comité et contenu dans le document A/AC.105/C.1/L.284, doit être présenté au Sous-Comité à sa quarante-quatrième session pour approbation.

Au paragraphe 14 de sa résolution 61/111, l'Assemblée est convenue que le Sous-Comité pourrait à tout moment, pendant sa quarante-quatrième session, convoquer de nouveau son Groupe de travail sur les débris spatiaux afin qu'il examine les observations issues de la diffusion des lignes directrices au niveau national ainsi que tous autres éléments nouveaux, notamment la relation entre le projet révisé de Lignes directrices relatives à la réduction des débris spatiaux et les sources d'énergie nucléaires dans l'espace.

Conformément au paragraphe 24 de la résolution 61/111, le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat présentant les informations communiquées par des États Membres concernant la recherche nationale sur les débris spatiaux, la sûreté des objets spatiaux équipés de sources d'énergie nucléaires et les problèmes relatifs à leur collision avec des débris spatiaux (A/AC.105/862).

## 8. Utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace

Au paragraphe 10 b) de sa résolution 61/111, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Sous-Comité examine cette question à sa quarante-quatrième session conformément au plan de travail pour la période 2003-2007 adopté par ce dernier à sa quarantième session (A/AC.105/804, annexe III) et modifié à sa quarante-deuxième session (voir A/AC.105/848, annexe III, par. 7 et 8).

Au paragraphe 15 de la résolution 61/111, l'Assemblée est convenue que le Sous-Comité devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace et que ce groupe devrait poursuivre ses travaux intersessions sur les sujets décrits dans le programme de travail pluriannuel tel que modifié par le Sous-Comité à sa quarante-deuxième session (voir A/AC.105/848, annexe III, par. 7 et 8) et approuvé par le Sous-Comité à sa quarante-troisième session (voir A/AC.105/869, annexe III) et par le Comité à sa quarante-neuvième session<sup>5</sup>.

## 9. Objets géocroiseurs

Au paragraphe 10 b) de sa résolution 61/111, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce qu'à sa quarante-quatrième session, le Sous-Comité examine cette question conformément au plan de travail qu'il a adopté

---

<sup>5</sup> Ibid., par. 139 à 141.

à sa quarante et unième session (A/AC.105/823, annexe II, par. 18) et modifié à sa quarante-deuxième session (A/AC.105/848, annexe I, par. 20).

Ce plan de travail prévoit pour 2007 les points suivants:

- a) Les États Membres et les organisations internationales continueront à faire rapport sur leurs activités concernant les objets géocroiseurs;
- b) L'Équipe sur les géocroiseurs continuera, selon que de besoin, à s'appuyer sur les travaux de la deuxième année.
- c) Les divers mécanismes appropriés pour la poursuite des travaux sur les objets géocroiseurs devront être examinés.

Les rapports mentionnés à l'alinéa a) ci-dessus font l'objet du document A/AC.105/863 et Add.1 et Add.2.

Au paragraphe 16 de sa résolution 61/111, l'Assemblée générale est convenue que le Sous-Comité devrait, à sa quarante-quatrième session, établir pour une période d'un an un groupe de travail sur les objets géocroiseurs, conformément au plan de travail pour ce point.

De plus, un avant-projet du rapport synthétisant les travaux menés jusqu'à présent par l'Équipe sur les objets géocroiseurs et indiquant les activités complémentaires qui pourraient aider cette dernière à achever lesdits travaux sera présenté au Sous-Comité à sa quarante-quatrième session<sup>6</sup>.

#### **10. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes**

Au paragraphe 6 de sa résolution 61/110 du 14 décembre 2006, l'Assemblée a décidé de mettre en place, au sein de l'Organisation des Nations Unies, un programme destiné à assurer, à tous les pays et à toutes les organisations régionales et internationales compétentes, l'accès à tous les types de données et de services spatiaux présentant un intérêt pour la gestion des catastrophes. Au paragraphe 15 de cette résolution, l'Assemblée est convenue que ce programme devrait être intitulé "Plate-forme des Nations Unies de données spatiales pour la gestion des catastrophes et les interventions d'urgence" (SPIDER) et être mis en œuvre en tant que programme du Bureau des affaires spatiales du Secrétariat relevant du Directeur du Bureau.

Au paragraphe 13 de sa résolution 61/110, l'Assemblée a prié le Bureau des affaires spatiales d'élaborer un plan de travail détaillé pour 2007 et pour l'exercice biennal 2008-2009, que le Sous-Comité examinerait à sa quarante-quatrième session, en tenant compte des engagements reçus et en consultation avec les représentants des pays qui avaient pris ou prendraient des engagements de contributions, ainsi qu'avec les représentants d'autres pays ayant fait part de leur souhait de participer à l'élaboration du plan.

Au paragraphe 10 b) de sa résolution 61/111, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce qu'à sa quarante-quatrième session, le Sous-Comité examine cette question conformément au plan de travail qu'il a adopté à sa quarante et unième session (A/AC.105/823, annexe II, par. 15) et modifié à sa

---

<sup>6</sup> Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et unième session, Supplément n° 20* (A/61/20), par. 145.

quarante-deuxième session (A/AC.105/848, annexe I, par. 21). Selon ce plan de travail, le Sous-Comité, à sa quarante-quatrième session, devrait examiner:

- a) Une présentation sur la Plate-forme des Nations Unies de données spatiales pour la gestion des catastrophes et les interventions d'urgence (SPIDER);
- b) Des présentations de la Charte internationale "Espace et catastrophes majeures" et d'autres initiatives;
- c) Les perspectives à long terme de différents États Membres et agences spatiales dans ce domaine.

#### **11. Année héliophysique internationale 2007**

Au paragraphe 10 b) de sa résolution 61/111, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce qu'à sa quarante-quatrième session, le Sous-Comité examine cette question conformément au plan de travail qu'il a adopté à sa quarante-deuxième session (A/AC.105/848, annexe I, par. 22).

Selon ce plan de travail, le Sous-Comité, à sa quarante-quatrième session, examinerait les rapports sur les activités nationales et régionales relatives à l'Année héliophysique internationale 2007 prévues par les États Membres intéressés, les organisations scientifiques et le secrétariat de l'Année héliophysique internationale. Ces rapports porteront notamment sur les progrès accomplis dans la réalisation de campagnes de communication, d'éducation et de recherche et sur la définition et les plans de déploiement de réseaux d'instruments.

L'Académie autrichienne des sciences accueillera un colloque d'une journée sur l'Année héliophysique internationale 2007 pendant la quarante-quatrième session du Sous-Comité. Ce colloque se tiendra hors de l'ONU.

#### **12. Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement**

Au paragraphe 10 c) de sa résolution 61/111, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Sous-Comité examine cette question à sa quarante-quatrième session comme thème de discussion distinct.

#### **13. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-cinquième session du Sous-Comité scientifique et technique**

Au paragraphe 11 de sa résolution 61/111, l'Assemblée générale a noté qu'à sa quarante-quatrième session, le Sous-Comité soumettrait au Comité sa proposition concernant un projet d'ordre du jour provisoire pour sa quarante-cinquième session, en 2008. Conformément à l'accord intervenu au sein du Comité à sa quarante-deuxième session, les débats sur ce point devaient notamment permettre de déterminer les sujets devant être examinés en tant que thèmes de discussion distincts ou dans le cadre de plans de travail pluriannuels<sup>7</sup>. Conformément au paragraphe 13

<sup>7</sup> Ibid., *Quarante-quatrième session, Supplément n° 20* et rectificatif (A/54/20 et Corr.1), annexe I, sect. A.

de la résolution 61/111, cette question sera examinée par le Groupe de travail plénier, qui sera convoqué de nouveau à la quarante-quatrième session du Sous-Comité.

*Colloque Comité de la recherche spatiale et Fédération internationale d'astronautique*

Au paragraphe 12 de sa résolution 61/111, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Comité de la recherche spatiale et la Fédération internationale d'astronautique soient invités, en liaison avec les États Membres, à organiser un colloque portant sur l'"Utilisation de l'orbite équatoriale pour l'application des techniques spatiales: défis et opportunités", avec une participation aussi large que possible, pendant la première semaine de la quarante-quatrième session du Sous-Comité.

## Annexe

Calendrier indicatif des travaux<sup>a</sup>

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
<b>Semaine du 12 au 16 février 2007</b>		
Lundi 12 février	Point 1. Adoption de l'ordre du jour Point 2. Déclaration du Président Point 3. Débat général	Point 3. Débat général Colloque COSPAR/FIA sur l'«Utilisation de l'orbite équatoriale pour l'application des techniques spatiales: défis et opportunités»
Mardi 13 février	Point 3. Débat général Point 4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales <sup>b</sup> Point 6. Télédétection	Point 3. Débat général Point 4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales <sup>b</sup> Colloque COSPAR/FIA sur l'«Utilisation de l'orbite équatoriale pour l'application des techniques spatiales: défis et opportunités»
Mercredi 14 février	Point 3. Débat général Point 4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales <sup>b</sup> Point 5. UNISPACE III <sup>b</sup> Point 8. Sources d'énergie nucléaires <sup>c</sup>	Point 4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales <sup>b</sup> Point 5. UNISPACE III <sup>b</sup> Point 6. Télédétection
Jeudi 15 février	Point 5. UNISPACE III <sup>b</sup> Point 6. Télédétection Point 8. Sources d'énergie nucléaires <sup>c</sup>	Point 5. UNISPACE III <sup>b</sup> Point 8. Sources d'énergie nucléaires <sup>c</sup> Point 10. Appui à la gestion des catastrophes
Vendredi 16 février	Point 8. Sources d'énergie nucléaires <sup>c</sup> Point 10. Appui à la gestion des catastrophes Point 12. Orbite géostationnaire	Point 8. Sources d'énergie nucléaires <sup>c</sup> Point 10. Appui à la gestion des catastrophes
<b>Semaine du 19 au 23 février 2007</b>		
Lundi 19 février	Point 7. Débris spatiaux <sup>d</sup> Point 10. Appui à la gestion des catastrophes Point 12. Orbite géostationnaire	Point 7. Débris spatiaux <sup>d</sup> Point 12. Orbite géostationnaire Point 11. Année héliophysique internationale (2007)
Mardi 20 février	Point 7. Débris spatiaux <sup>d</sup> Point 8. Sources d'énergie nucléaires <sup>c</sup> Point 9. Objets géocroiseurs <sup>e</sup>	Point 7. Débris spatiaux <sup>d</sup> Point 9. Objets géocroiseurs <sup>e</sup>

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Mercredi 21 février	Point 9. Objets géocroiseurs <sup>e</sup> Point 11. Année héliophysique internationale 2007 Point 13. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-cinquième session du Sous-Comité scientifique et technique <sup>b</sup>	Point 11. Année héliophysique internationale 2007 Point 13. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-cinquième session du Sous-Comité scientifique et technique <sup>b</sup>
Jeudi 22 février	Point 9. Objets géocroiseurs <sup>e</sup> Point 13. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-cinquième session du Sous-Comité scientifique et technique <sup>b</sup>	Adoption du rapport du Groupe de travail sur les débris spatiaux Adoption du rapport du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace Adoption du rapport du Groupe de travail sur les objets géocroiseurs
Vendredi 23 février	Adoption du rapport du Groupe de travail plénier Point 14. Rapport au Comité	Point 14. Rapport au Comité

<sup>a</sup> À sa trente-huitième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu que les États Membres devraient continuer de recevoir un calendrier indicatif des travaux ne préjugant pas du temps effectivement consacré à l'examen des différents points de l'ordre du jour (*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Supplément n° 20 (A/50/20)*, par. 168 et 169 b)).

<sup>b</sup> Le Groupe de travail plénier, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 13 de la résolution 61/111 de l'Assemblée générale, se réunira pendant le temps consacré à l'examen des points 4, 5 et 13 de l'ordre du jour. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ces points le vendredi 23 février, en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail plénier.

<sup>c</sup> Le Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace, qui sera de nouveau convoqué conformément au paragraphe 15 de la résolution 61/111 de l'Assemblée générale, se réunira pendant le temps consacré à l'examen du point 8 de l'ordre du jour. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le jeudi 22 février, en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace.

<sup>d</sup> Le Groupe de travail sur les débris spatiaux, s'il est de nouveau convoqué en application du paragraphe 14 de la résolution 61/111 de l'Assemblée générale, se réunira pendant le temps consacré à l'examen du point 7 de l'ordre du jour. En ce cas, le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le jeudi 22 février, en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail sur les débris spatiaux.

<sup>e</sup> Le Groupe de travail sur les objets géocroiseurs, qui sera de nouveau convoqué conformément au paragraphe 10 b) de la résolution 61/111 de l'Assemblée générale, se réunira pendant le temps consacré à l'examen du point 9 de l'ordre du jour. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le jeudi 22 février, en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail sur les objets géocroiseurs.